

PERICLES est un cabinet d'avocats au service de l'entreprise, des entrepreneurs et des investisseurs...

Plus qu'un cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires, Périclès développe une approche unique en alliant expertise juridique et conseil stratégique.

A partir d'une compétence reconnue en droit des affaires, nous intervenons sur l'ensemble des enjeux essentiels de nos clients, qu'ils soient stratégiques, financiers, opérationnels ou juridiques.

Notre démarche est claire : le droit des affaires est utilisé comme un outil mis au service d'un développement pérenne et rentable de l'entreprise. Il s'agit d'identifier les opportunités, d'anticiper les risques, d'aborder dans les meilleures conditions les mutations de l'entreprise.